



## Pass expatriation



**Une nouvelle vie  
en toute confiance**

\* Vous vivez, nous veillons



## Vos garanties À LA CARTE



### ASSISTANCE

Bien au-delà d'une simple assistance

→ LE MEILLEUR DE L'ASSISTANCE POUR VOUS ET VOTRE FAMILLE, dans le cadre de votre expatriation ainsi que lors de vos déplacements.

**Des garanties étendues :** retour anticipé dans le lieu de résidence en cas de sinistre, de catastrophe naturelle ou d'attentat, assistance en cas de perte ou vol des documents d'identité et moyens de paiement.

> AVEC L'OPTION VÉHICULE : assistance en cas de panne, accident ou vol. Dépannage ou remorquage **avec prise en charge des frais réels.**

Envoi de pièces détachées. Attente des réparations. Acheminement : poursuite du voyage ou retour dans le lieu de résidence. Récupération du véhicule, rapatriement du véhicule depuis l'étranger ou abandon du véhicule à l'étranger.



### PRÉVENTION DES RISQUES

Être informé et protégé face au risque voyage

Garantie  
à souscrire  
en complément

Mise à disposition d'un portail internet d'informations dédié au risque voyage (santé et sécurité), avec une veille, une évaluation des risques et des services d'alertes par e-mail pour vous informer en temps réel. Un service de suivi des voyageurs, après enregistrements des déplacements sur le site, ainsi qu'une assistance téléphonique 24 h/24 pour être conseillé par nos experts afin de garantir votre sécurité. Un dispositif de gestion des risques avec des interventions sur site en cas de crise avérée pour permettre des évacuations dans les meilleures conditions.

L'ensemble de ces services est garanti par notre partenaire **Crisis Consulting.**



### 123 CLASSEZ

Le coffre-fort électronique indispensable pour sécuriser vos documents

OFFERT

Tarifs TTC*		
	Zone 1	Zone 2
Assistance individuel	<b>250 €</b>	<b>599 €</b>
Assistance famille	<b>520 €</b>	<b>999 €</b>
Option assistance au(x) véhicule(s) (par véhicule) <sup>(1)</sup>	<b>50 €</b>	<b>50 €</b>
Option prévention des risques (par personne) <sup>(2)</sup>		<b>200 €</b>
Option prévention des risques (par famille) <sup>(2)</sup>		<b>353 €</b>

(1) L'option assistance au(x) véhicule(s) ne peut être souscrite qu'en complément de l'assistance à la carte ou en multirisque et n'est valable qu'en zone 1.

(2) L'option prévention des risques ne peut être souscrite que par une personne morale et qu'en complément de l'assistance à la carte ou d'une multirisque.

## Vos garanties EN MULTIRISQUE

OPTEZ POUR UNE FORMULE COMPLÈTE  
POUR PLUS DE TRANQUILLITÉ

	Formule 1	Formule 2
<b>ASSISTANCE</b> En option : <ul style="list-style-type: none"><li>Assistance véhicule</li></ul>	●	●
<b>BAGAGES</b> Solutionner tous vos problèmes de bagages	●	●
Vos bagages et objets personnels garantis contre le vol, la perte ou la destruction pendant le transport, la reconstitution de vos documents d'identité volés. Le versement d'une indemnité forfaitaire en cas de retard de livraison de bagages.		
<b>INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE</b> Être indemnisé en cas d'accident corporel	●	●
Versement d'un capital en cas de décès ou d'invalidité. Versement d'une indemnité journalière en cas de coma. Prise en charge des travaux d'aménagement du domicile en cas d'invalidité.		
<b>RESPONSABILITÉ CIVILE</b> Se prémunir contre les dommages que l'on peut causer	●	●
La couverture des conséquences péquénaires consécutives à des dommages corporels ou matériels causés à autrui pendant votre mission à hauteur de 4 500 000 €.		
<b>RETARD AÉRIEN</b> Solutionner les retards d'avion	●	●
En cas de retard d'avion de plus de 4 heures, d'annulation de vol, de surbooking ou de correspondance ratée suite au retard du premier vol, remboursement des dépenses de frais de repas, de rafraîchissement et d'hôtel.		

	Formule 1	Formule 2
<b>GARANTIE AGRESSION</b> Faire face à l'imprévisible	●	●
Remboursement en cas de détérioration des effets personnels lors d'une agression en mission. Remboursement du coût de remplacement des clés ou papiers d'identité volés lors de l'agression.		
<b>PRÉVENTION DES RISQUES</b>		●
Voir garanties à la carte ci-contre.		
<b>123 CLASSEZ</b>	●	●
<b>OFFERT</b>		



## TARIFS GARANTIES EN FORMULE 1

Tarifs TTC*	Zone 1	Zone 2
Assistance + assurance <b>individuel</b> (par personne)	<b>365 €</b>	<b>714 €</b>
Assistance + assurance <b>famille</b> (par famille)	<b>635 €</b>	<b>1 114 €</b>
Option assistance au(x) véhicule(s) <sup>(1)</sup> (par véhicule)	<b>50 €</b>	<b>50 €</b>

## TARIFS GARANTIES EN FORMULE 2

Tarifs TTC*	Zone 1	Zone 2
Assistance + assurance + <b>prévention des risques<sup>(2)</sup> individuel</b> (par personne)	<b>480 €</b>	<b>777 €</b>
Assistance + assurance + <b>prévention des risques<sup>(2)</sup> famille</b> (par famille)	<b>840 €</b>	<b>1 247 €</b>
Option assistance au(x) véhicule(s) <sup>(1)</sup> (par véhicule)	<b>50 €</b>	<b>50 €</b>

\* Tarifs applicables à compter du 01/03/2011, incluant la taxe d'assurance de 9 % sur les opérations d'assurance et la TVA au taux légalement en vigueur et valables jusqu'à parution des nouveaux tarifs.

(1) L'option assistance au(x) véhicule(s) ne peut être souscrite seule et n'est valable qu'en zone 1.

(2) L'option prévention des risques ne peut être souscrite que par une personne morale et qu'en complément de l'assistance à la carte ou en multirisque.





Prestations d'assistance	Garanties à la carte	Garanties en multirisque
<b>ASSISTANCE AUX PERSONNES EN CAS DE MALADIE OU BLESSURE</b> • Transport/rapatriement • Prolongation de séjour d'un accompagnant assuré • Retour d'un accompagnant assuré • Présence hospitalisation • Accompagnement de vos enfants • Chauffeur de remplacement (uniquement zone 1) • Retour anticipé en cas d'hospitalisation d'un membre de votre famille • Poursuite de la mission professionnelle après votre transport organisé par nos soins	Frais réels Hôtel 100 €/nuit (max. 1 000 €) Billet retour Billet AR + 100 €/nuit (max. 1 000 €) Billet AR ou hôtelle Billet ou chauffeur Billet AR Billet retour ou billet aller	
<b>AVANCE DE FONDS SUITE À DES FRAIS MÉDICAUX D'URGENCE</b>	5 000 €	
<b>AVANCE SUR FRAIS D'HOSPITALISATION</b>	77 000 €	
<b>ASSISTANCE EN CAS DE DÉCÈS</b> • Transport de corps • Frais de cercueil ou d'urne • Retour des membres de votre famille assurés • Reconnaissance de corps et formalités décès • Retour anticipé en cas de décès d'un membre de votre famille • Collaborateur de remplacement	Frais réels 2 300 € Billet retour Billet AR + 100 €/nuit (max. 2 nuits) Billet AR Billet aller	
<b>ASSISTANCE VOYAGE</b> • Information voyage • Avance de la caution pénale à l'étranger • Prise en charge des honoraires d'avocat à l'étranger • Retour anticipé en cas de sinistre dans le lieu de résidence • Retour anticipé en cas d'attentat • Retour anticipé en cas de catastrophe naturelle • Transmission de messages urgents • Envoi de médicaments • Assistance en cas de vol, perte ou destruction des documents d'identité ou des moyens de paiement • Informations santé • Assistance modification de voyage en cas d'imprévu • Envoi d'objet(s) ou de pièce(s) de rechange dans votre pays d'expatriation	15 300 € 3 100 € Billet retour Billet retour Billet retour Frais d'envoi Avance de fonds de 2 300 €	
<b>ASSISTANCE AU(X) VÉHICULE(S) ET AUX PASSAGERS ASSURÉS (OPTION)</b> • Assistance en cas de panne, accident ou vol : - Dépannage ou remorquage - Envoi de pièces détachées - Attente des réparations  - Acheminement : poursuite du voyage ou retour au domicile - Récupération du véhicule - Rapatriement du véhicule vers le pays d'expatriation  - Abandon du véhicule hors du pays d'expatriation	Frais réels Frais d'envoi Hôtel : 80 €/personne + frais de taxi : 50 €/personne Billet ou location de voiture (48 h) Billet aller Frais de transport à la hauteur de la valeur Argus  Organisation	

# Demande de souscription Pass expatriation

Le contrat **Pass expatriation** peut être souscrit par :

- une personne physique ayant son domicile légal en France métropolitaine
- une personne morale ayant son siège social en France métropolitaine

## SOUSCRIPTEUR

Vous êtes :

**Un particulier**  Mlle  Mme  M.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

## Une société

Raison sociale \_\_\_\_\_

Nom interlocuteur \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

## LISTE DES ASSURÉS

 Complétez la liste nominative (8 personnes maximum)

Nom	Prénom	Date de naissance
1		_____
2		_____
3		_____
4		_____
5		_____
6		_____
7		_____
8		_____

## TYPE DE CONTRAT

Individuel  Famille

Date d'effet du contrat : \_\_\_\_\_ Durée du contrat : 1 an

Zone choisie (voir au dos)  Zone 1  Zone 2

## GARANTIES À LA CARTE

Assistance

Nombre	Prix	Total
_____	€ <b>=</b> _____	€ _____

Assistance véhicule\*

_____	€ <b>=</b> _____	€ _____
-------	------------------	---------

Prévention des risques individuel\*

_____	€ <b>=</b> _____	€ _____
-------	------------------	---------

Prévention des risques famille\*

_____	€ <b>=</b> _____	€ _____
-------	------------------	---------

\* Ne peut être souscrite seule qu'en complément de la garantie assistance.

## FORMULES MULTIRISQUES

Garanties en formule 1

Nombre	Prix	Total
_____	€ <b>=</b> _____	€ _____

Assistance + assurance  
 Assistance véhicule\*

_____	€ <b>=</b> _____	€ _____
-------	------------------	---------

Garanties en formule 2

_____	€ <b>=</b> _____	€ _____
-------	------------------	---------

Assistance + assurance + prévention des risques  
 Assistance véhicule\*

_____	€ <b>=</b> _____	€ _____
-------	------------------	---------

## \*Option véhicule

\* Ne peut être souscrite seule. L'option véhicule est valable uniquement en zone 1. Véhicule(s) de moins de 3,5 tonnes (voiturettes sans permis exclues). Toute remorque de moins de 350 kg ou caravane tractée par le véhicule garanti est considérée comme un véhicule garanti.

Auto  Moto  
 Auto  Moto

Immatriculation \_\_\_\_\_

D. M. C. \_\_\_\_\_  
D. M. C. \_\_\_\_\_

**Montant total**

€ TTC

# Demande de souscription Pass expatriation

## RENSEIGNEZ CE CADRE pour la garantie Individuelle accident :

Nom du bénéficiaire du capital décès \_\_\_\_\_

### MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Veuillez trouver ci-joint mon règlement :

Chèque

C.B. \_\_\_\_\_

Date d'expiration \_\_\_\_\_

Indiquez les 3 derniers chiffres du numéro figurant au verso  
de votre carte bancaire \_\_\_\_\_

À réception de facture (pour les personnes morales)

ATTENTION : Cette demande ne saurait en aucun cas constituer le contrat qui vous sera expédié dès réception. La date de prise d'effet ne saurait être antérieure à la date d'envoi de cette demande. Consultez les Dispositions Générales et informez-vous des cas d'exclusions sur simple demande au 01 41 85 85 41, avant d'envoyer cette demande de contrat. Les informations recueillies par Europ Assistance France sont obligatoires pour le traitement de votre demande de services. Elles sont destinées aux services d'Europ Assistance France en charge de votre contrat et pourront être communiquées pour les seuls besoins de la réalisation du service à des prestataires ou partenaires d'Europ Assistance France.

Durée du contrat 1 an à partir du : \_\_\_\_\_

Émis le : \_\_\_\_\_

À \_\_\_\_\_

Signature du souscripteur

Cachet de l'intermédiaire

Code vendeur \_\_\_\_\_

J'accepte de recevoir les autres offres de services et toute information commerciale sur le GROUPE EUROP ASSISTANCE.

La loi n°78.17 du 06.01.78, telle que modifiée par la loi du 06.08.04, relative à l'Informatique et aux Libertés vous garantit un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations personnelles vous concernant détenues par Europ Assistance France. Ce droit s'exerce auprès du siège social d'Europ Assistance France, 1, promenade de la Bonnette - 92230 Gennevilliers. Toutes les informations sont obligatoires pour que votre contrat puisse être effectif. Sauf refus formulé par courrier en précisant vos nom, prénom, adresse et n° de contrat, Europ Assistance se réserve le droit d'utiliser vos coordonnées à des fins commerciales. Les informations recueillies sont obligatoires pour le traitement de votre demande conformément à la loi Informatique et Libertés du 1<sup>er</sup> janvier 1978 modifiée. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification, de suppression des informations vous concernant en écrivant à : EUROP ASSISTANCE - Service Qualité - 1, promenade de la Bonnette - 92633 Gennevilliers cedex.

## Zones de couverture

### ZONE 1

### EUROPE & PAYS MÉDITERRANÉENS (à l'exclusion des DOM-TOM, Canaries, Açores, Partie Asiatique de la Russie)

Albanie (AL), Allemagne (DE), Andorre (AD), Angleterre (voir Royaume-Uni), Autriche (AT), Baléares (XA), Belgique (BE), Biélorussie (BY), Bosnie Herzegovine (BA), Bulgarie (BG), Chypre (CY), Croatie (HR), Danemark (sauf Groenland) (DK), Écosse (v. Royaume-Uni), Espagne continentale (ES), Estonie (EE), Finlande (FI), France métropolitaine (FR), Géorgie (GE), Gibraltar (GI), Grèce (GR), Hongrie (HU), Irlande (IE), Israël (IL), Italie (IT), Jordanie (JO), Lettonie (LV), Liechtenstein (LI), Lituanie (LT), Luxembourg (LU), Macédoine (MK), Madère (XC), Malte (MT), Maroc (MA),

Moldavie (MD), Monténégro (ME), Norvège (NO), Pays-Bas (NL), Pologne (PL), Portugal continental (PT), Principauté de Monaco (MC), République Tchèque (CZ) - (voir aussi Tchéque République), Roumanie (RO), Royaume-Uni (GB), Russie, Fédération de (partie européenne, jusqu'aux Monts Oural compris) (RU), Saint-Marin (SM), Serbie (RS), Slovaquie (SK), Slovénie (SI), Suède (SE), Suisse (CH), Tchèque, République (CZ), Territoires Palestiniens (PS), Tunisie (TN), Turquie (TR), Ukraine (UA), Vatican, État de la cité du (Saint-Siège) (VA).

### ZONE 2

### MONDE ENTIER

Garanties d'assurance	Garanties en multirisque en formule 1 et 2
<b>BAGAGES ET EFFETS PERSONNELS</b> • Vol, destruction totale ou partielle, perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport Objets précieux : limités à 50 % du montant de la garantie <i>Franchise pour les dommages aux valises</i> • Indemnités pour retard de livraison des bagages • Frais de reconstitution des documents d'identité	3 000 €  50 € Indemnité forfaitaire de 300 € 150 €
<b>INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE</b> • Capital décès ou invalidité permanente totale • Coma • Aménagement du domicile <i>Franchise</i>	150 000 € 50 €/jour (365 jours maxi) 20 000 € 10 %
<b>RESPONSABILITÉ CIVILE VIE PRIVÉE À L'ÉTRANGER</b> • Dommages corporels et matériels confondus dont les seuls dommages matériels	4 500 000 € 75 000 €
<b>RETARD D'AVION</b> • Sur vol régulier aller et/ou retour • Sur vol charter aller	Remboursement sur justificatifs des dépenses de frais de repas et de rafraîchissement ou d'hébergement avec un maximum de 300 €
<b>GARANTIE EN CAS D'AGGRESSION DURANT LA MISSION</b> • Déterioration des effets personnels <i>Franchise</i> • Vol des clés et des documents d'identité	500 € 50 € 750 €

Garantie prévention des risques	Garanties à la carte	Garanties en multirisque en formule 2
<b>INFORMATION ET PRÉVENTION DES RISQUES</b> • Mise à disposition d'un site internet d'informations santé et sécurité : <a href="http://www.ea-mysafepass.com">http://www.ea-mysafepass.com</a> • Base de suivi des voyageurs		
<b>GESTION DES RISQUES</b> • Assistance téléphonique H24 • Préparation de dispositifs sur place • Intervention et gestion de crise	Rapatriement politique 8 000 €/personne/an*	

### Accès à "123CLASSEZ" Abonnement classic

Le coffre-fort électronique d'EUROP ASSISTANCE  
Adhésion sur le site [www.123classez.com/classic](http://www.123classez.com/classic)

\* Si le gouvernement français a émis une recommandation officielle d'évacuer ses ressortissants.

**Montants maximaux TTC par personne**





**Pass expatriation**  
protège votre nouvelle  
vie à l'étranger.

## Comment souscrire ?



### PAR TÉLÉPHONE

(règlement par carte bancaire)

Appelez-nous au **N°Azur 0 811 904 652**

COÛT D'UN APPEL LOCAL



### PAR FAX

(règlement par carte bancaire)

Renvoyez votre demande de souscription  
au 01 41 85 85 15



### PAR INTERNET

[www.europ-assistance-entreprises.com](http://www.europ-assistance-entreprises.com)

Consultez notre site et souscrivez en ligne  
(règlement par carte bancaire, paiement sécurisé)



### PAR COURRIER

Renvoyez votre demande de souscription  
(accompagnée du règlement)

à **Europ Assistance**

Service des Relations Commerciales  
1, promenade de la Bonnette  
92633 Gennevilliers cedex



Ce dépliant m'a été remis par



### Europ Assistance

Société Anonyme au capital de 23 601 857 €

Entreprise régie par le Code des Assurances - 451 366 405 RCS Nanterre

Siège social : 1, promenade de la Bonnette - 92230 Gennevilliers

[www.europ-assistance.fr](http://www.europ-assistance.fr)

### Crisis consulting

Société par Actions Simplifiée au capital de 39 000 €

433 687 936 RCS Paris - Siège social : 2, rue Nélaton - 75015 Paris

\* Vous vivez, nous veillons

